



CTSD DU 15 SEPTEMBRE 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU

La rentrée 2020 se déroule dans des conditions anormales pour des raisons à la fois politiques et sanitaires.

C'est en effet la première rentrée qui suit la disparition des Commissions paritaires lors des opérations de mouvement, suite à la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Les éléments de langage ministériels voudraient faire croire que l'opposition à cette disposition viendrait des seuls élus du personnel mais c'est de limitation des droits des fonctionnaires qu'il s'agit. La garantie d'équité et de transparence disparaît dans le nouveau système et les procédures de recours sont si verrouillées qu'elles s'avèrent des leurres : dans le Premier Degré, les représentants du Snuipp n'ont eu aucun document en main pour procéder à des vérifications et ont dû se contenter de s'en remettre au mantra de la confiance, tandis que, sur le terrain, des PE doivent se résigner à des affectations éloignées de leur lieux de vie. Dans le Second Degré, on assiste au même simulacre de « dialogue social » : des réponses lénifiantes mais aucune preuve tangible des assertions du Rectorat, les barres par discipline n'ayant même pas été communiquées. Au-delà des anomalies que nous avons pu constater (au collège Pagnol, Paul Valéry, de Die), c'est l'organisation de la rentrée et la vie des collègues qui en sont perturbées.

Sur le plan sanitaire, contrairement aux affirmations du Ministre de l'Éducation Nationale, cette rentrée n'a pas été préparée de manière suffisamment approfondie et anticipée.

La communication tardive du protocole, réécrit et donc affaibli, ainsi que la tenue du CHSCTA à la veille de la rentrée n'ont pas permis de réellement anticiper la mise en place des mesures de sécurité sanitaire. De même, les consignes données ne proscrivent pas le brassage des élèves (mélange en cour de récréation en primaire, changements constants de groupes de spécialités au lycée), au risque de multiplier les cas-contacts. Les personnels, directeurs d'école et chefs d'établissement compris, découvrent au fur et à mesure la conduite à tenir dans telle ou telle situation de contamination, ce qui entraîne perte de temps et d'énergie. Pour des questions aussi essentielles que la conduite à tenir s'il y a des cas avérés de Covid19 dans un établissement, ou encore les modalités de garde d'enfants, les informations arrivent au compte-goutte, alors même que la rentrée a déjà eu lieu.

Le même flou préside à l'utilisation des masques. Dans le Premier Degré, l'ARS vient de statuer sur l'inefficacité des masques en tissu, portés par les seuls adultes, sans que l'Éducation Nationale n'en tire de conséquence. Plus généralement, les personnels vulnérables peinent encore à obtenir les masques chirurgicaux de type 2 auxquels ils ont droit, tandis que les personnels infirmiers attendent encore les masques FFP2.

De même, en l'absence d'étude et de consignes ministérielles claires, des avis contradictoires circulent concernant la ventilation des classes munies d'oscillo-battants et sapent la confiance en l'institution.

Le plus déplorable dans cette communication, ministérielle, c'est qu'elle vise à occulter les conditions pédagogiques déplorables de cette rentrée. Le confinement a révélé et aggravé les inégalités et aucun dispositif supplémentaire d'allègements des effectifs, de création de groupes ou de dédoublements n'a été mis en place.

Dans le Premier Degré, si des postes ont été créés, ils restent insuffisants dans la Drôme : par exemple, 5 postes restent non pourvus dans la circonscription de Nyons ; sur les 8 situations d'école pointées par le Snuipp, seules 4 ont bénéficié de l'attribution de moyens provisoires. Les RASED restent incomplets et les TZR en nombre insuffisant, comme en témoigne votre décision de rouvrir le recrutement de contractuels

Dans le Second Degré, les suppressions des postes dans le Second Degré général et technologique maintiennent des effectifs chargés en collège et en lycée (où la moyenne de 35 élèves par classe est régulièrement atteinte contrairement aux affirmations du Ministre de l'Éducation). La poursuite des réformes en lycées généraux et technologiques augmente les effectifs par classe et supprime les aides méthodologiques, l'Aide Personnalisée ayant disparu dans la quasi totalité des lycées. En lycée professionnel, la priorité du tout-apprentissage assèche les moyens pour la formation professionnelle initiale. La FSU déplore aussi l'absence de recrutement d'infirmières, d'AS, de personnels d'encadrement (CPE, AED notamment) pour une prise en charge globale de la crise sociale.

Pour la FSU, cette rentrée est placée, une fois de plus, sous le signe des promesses non tenues et des inégalités aggravées. J.-M. Blanquer est bien le Ministre du tri social !

Dans ces conditions, la FSU juge insuffisantes les 4 mesures d'ouvertures provisoires, là où il en faudrait 4 de plus. Nous contestons la généralisation des PIAL qui ne résout pas l'insuffisance des recrutements d'AESH et introduit encore plus de flexibilité dans la gestion de ces personnels.

En revanche, la FSU se félicite de l'arrêt de l'expérimentation d'une circonscription bi-départementale, sans toutefois être dupe des raisons réelles qui ont présidé à cette décision. Elle trouve même savoureux que l'arrêt de cette expérimentation soit motivé par les arguments mêmes que nous avons avancés et qui avaient été écartés d'un revers de main.

Pour exiger de meilleures conditions de rentrée en faveur des personnels comme des élèves, pour obtenir un élargissement du recrutement en personnels et généraliser les équipes pluri-disciplinaires, la FSU s'inscrira dans la mobilisation interprofessionnelle du jeudi 17 septembre 2020.